

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3422>



Le Conseil d'Administration du lycée Léon Blum vote de nouveau contre sa DHG

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Dans les établissements (S1) -



Publication date: mardi 30 mars 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Motion du Conseil d'Administration du lycée LEON BLUM, le 30 mars 2010

En dépit d'avancées certaines par rapport à la situation du [Conseil d'Administration du 25 février dernier](#) et du précédent rejet du TRMD (particulièrement le maintien pour l'année scolaire 2010-2011 des deux postes de GE et GMP et la suppression d'un regroupement particulièrement défavorable en Sep), les représentants au Conseil d'Administration constatent que perdurent plusieurs « points noirs » pour l'établissement au vu des moyens actuels et des décisions annoncées depuis la fin du mois de février :

- Les groupes de compétences en langues sont annoncés comme pouvant dépasser 20 élèves
- L'ouverture d'un Bac Pro 2 ans Nucléaire en parallèle du Bac Pro 3 ans est refusée, ce qui provoque une rupture dans la continuité de l'examen (absence de promotion 2012 à l'examen du Bac Pro Nucléaire, en dépit des engagements ministériels). De plus, les élèves de Bep de notre établissement devront partir dans d'autres régions pour suivre cette formation dès l'année prochaine
- Les deux postes (GME et GMP) sont maintenus pour une année, d'où une grande incertitude pour les collègues concernés
- La suppression d'un 1/2 poste de Cpe, qui alourdit le nombre d'élèves pris en charge par chacun de ceux qui restent à compter de la rentrée prochaine
- Le grand nombre d'heures supplémentaires, particulièrement en Eps
- L'annonce du blocage de deux postes (Lettres Modernes, Allemand).



Les représentants siégeant au Conseil d'Administration demandent donc :

- **La limitation des groupes de langues à 20 élèves** (à tous les niveaux) ;
- **La création du Bac Pro Nucléaire 2 ans** pour assurer la continuité de la formation sur le lycée et répondre ainsi aux demandes des industriels pour une formation qui est articulée aux grandes orientations de l'économie régionale (le Pôle nucléaire de Bourgogne) ; cela permettrait de maintenir le poste GMP supprimé ;
- **La création de la mention Europro en bac pro NUC** pour contribuer à consolider la formation nucléaire ;

Le Conseil d'Administration du lycée Léon Blum vote de nouveau contre sa DHG

- **Le maintien du demi-poste de CPE** : l'argument de la nécessité de répartir les dotations entre les établissements oblitère les particularités du lycée Léon Blum (multi sites et avec un internat dont la fréquentation augmente)
- **La création d'un bmp en EPS** pour éviter l'alourdissement considérable des conditions de travail.

Nous continuons à déplorer le grand nombre d'HSA, particulièrement lourdes à assumer dans un contexte où les tâches dévolues aux enseignants ne cessent de se développer et s'alourdir.

En l'état, la prochaine rentrée s'annonce encore empreinte de difficultés. Nous souhaitons vivement que soient entendues ces demandes qui sont les conditions pour que le projet d'établissement ambitieux puisse être mis en oeuvre dans des conditions acceptables pour tous (élèves et personnels)

Le Conseil d'administration du lycée Léon BLUM, 30 mars 2010

Cette motion a été présentée au conseil d'administration avant le vote du TRMD. **Résultat du vote du TRMD : 24 VOTANTS - CONTRE 12 - POUR 8 - ABSTENTION 4**

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré



Fédération Syndicale Unitaire